

Réf: Dossier 370796

Avis de constitution

SOCIETE « VITA CALL »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory cité
Hibiscus; VILLA 182; Lot 3782; ilot 00, Lot 3782, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2024 , et enregistrés le 11/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VITA CALL »

Objet :

- Création de Trafic ;
- Développement d'applications et sites web ;
- Réseaux informatiques et télécommunication ;
- Formation ;
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory cité
Hibiscus; VILLA 182; Lot 3782; ilot 00, Lot 3782, Ilot 00

Dirigeant(s) M SAHANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09532 du 19/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78754/GTCA/RC/2024 du 19/12/2024

